

Revue *Politique africaine* **Appel à contribution**

« Gouverner la mer » **Politiques publiques et dynamiques locales de maîtrise des ressources et espaces marins et littoraux en Afrique**

Il est courant d'appréhender la gouvernabilité et le politique à partir de l'organisation du territoire, et l'organisation de l'espace terrestre fait figure de paradigme lorsqu'il s'agit de comparer différents types de souveraineté. Pour autant, les enjeux de pouvoir qui se révèlent sur la mer posent aussi la question du politique à partir du territoire, et les espaces marins sont aussi structurés par des logiques de souveraineté. La gouvernementalité y est-elle spécifique ou bien semblable à celle qui prévaut sur les espaces terrestres ? Ce numéro propose d'analyser les changements de pratiques et de politiques conduites à l'égard des espaces littoraux et maritimes d'Afrique, en prenant en compte tous les usages (et non-usages) et modes de gestion, aussi bien à visée utilitariste que protectionniste. Il s'agira de s'interroger plus particulièrement sur les jeux d'acteurs et nouveaux enjeux suscités par ces changements et de mettre en évidence les arrangements politiques et sociaux qui leur sont associés.

La mer en Afrique est devenue un espace de compétition pour les ressources qu'elle recèle. Ainsi les zones *off-shore* où se développent ces compétitions ont tendance à cristalliser les conflits étant donné l'absence de législations nationales et la mise en œuvre très progressive d'un droit international. Les zones économiques exclusives des Etats font elles aussi l'objet de compétitions pour l'accès aux ressources, minérales comme renouvelables (tels les stocks halieutiques). Les espaces maritimes et littoraux se caractérisent également par de fortes concurrences pour le contrôle de ces espaces et de leur valorisation. De fait, les dynamiques de peuplement y sont particulièrement rapides et spectaculaires, en lien avec l'urbanisation, le développement de la pêche et des filières halieutiques, l'explosion du tourisme balnéaire et de nouvelles activités récréatives.

Au niveau international, la mer est désormais considérée comme un bien public mondial, et, à ce titre, elle fait l'objet d'un processus de gouvernance globale. La construction historique de ce processus sur le continent mérite d'être interrogée et les enjeux politiques contemporains de la gouvernance globale du milieu marin en Afrique d'être questionnés. On s'intéressera ici à la dimension géopolitique de l'accès aux ressources sur le continent. On pourrait enrichir cette thématique à partir des enjeux politiques d'une gestion durable des espaces marins et côtiers et de leur mise en patrimoine, et ainsi aborder aussi bien les dimensions multilatérales que nationales de la gestion intégrée des zones côtières et analyser les processus politiques de régulation et/ou d'incitation conduisant à l'élaboration de nouvelles normes et induisant des arrangements institutionnels et sociaux inédits.

Au-delà des tentatives de gouvernance globale de la mer et de l'essor de son statut de patrimoine mondial, la mer s'avère aussi un espace de non droit. On pourra analyser les ressorts de cette situation (enchevêtrement des dispositifs juridico-institutionnels, déliquescence des appareils d'Etat, manque de moyens de contrôle, etc.), les manifestations (de la piraterie internationale aux trafics illicites) et les effets : les contributions pourront notamment se pencher sur les rapports entre actes de piraterie et conflits (delta du Niger ou Corne de l'Afrique par exemple) ou sur les pratiques de contrebande (nouvelle route maritime de la cocaïne par la Guinée Bissau, organisation des traversées de migrants vers l'Europe ou les pays du Golfe...), mais aussi sur le rapport du pouvoir des Etats à ces groupes. De plus, les

politiques de privatisation et l'explosion du trafic de containers au niveau mondial poussent à s'interroger sur les conséquences sur l'économie politique des zones portuaires du continent africain.

La compétition pour le contrôle des ressources halieutiques s'exerce à diverses échelles (du local à l'international) et entre de nombreux groupes d'acteurs (migrants, résidents, autochtones et allochtones, artisans et industriels, etc.). Si les conflits entre pêcheries industrielles internationales et pêcheries artisanales sont bien connus, des processus de « colonisation » du milieu maritime par des groupes de pêcheurs artisans sont également en cours. Le numéro pourrait rendre compte de ces dynamiques d'appropriation des espaces et des ressources et des relations de pouvoir qui les sous-tendent, d'une part à partir des rapports de force entre pêcheurs et d'autre part à partir des rapports de force entre pêcheurs et institutions politiques et marchandes. L'économie politique des accords de pêche pourrait aussi faire l'objet de contributions, puisqu'ils sont en cours de redéfinition dans le cadre des nouveaux accords UE/ACP et de la concurrence internationale, particulièrement intense dans le domaine. On pourrait en effet analyser des politiques publiques relatives au secteur dans un contexte de négociations avec différents types d'acteurs internationaux (négociations formelles avec Etats ou blocs régionaux et négociations informelles dans un cadre bilatéral ou entre Etats et acteurs privés du secteur).

La dimension patrimoniale des espaces côtiers s'affirme de manière croissante sur le continent. Quelles dynamiques politiques décèle-t-on derrière l'affirmation de cette dimension et de ses multiples déclinaisons, depuis la sanctuarisation des espèces et des habitats jusqu'à la valorisation touristique ? On s'interrogera sur la redistribution des pouvoirs aux niveaux national et local qu'entraînent les projets à dimension récréative portant sur la mer et ou sur le littoral et les reconfigurations spatiales et sociales qu'ils induisent. L'examen des effets distributifs du tourisme balnéaire et des nouvelles formes de valorisation récréative du milieu littoral et marin qui s'imposent avec la création de parcs et la promotion d'entrepreneurs de l'écotourisme, serait pertinent dans une telle perspective.

Dans l'ensemble du dossier, nous interrogerons donc les politiques publiques destinées au milieu marin, la dynamique de privatisation des espaces et des ressources, ainsi que l'instrumentalisation dont le local fait l'objet par les ONG de la conservation, pour analyser les enjeux politiques liés à la mer aujourd'hui. Mais si le politique se décline à partir d'un territoire, en l'occurrence maritime, il se décline aussi en termes d'identités projetées sur l'espace marin. Nous accorderons donc une place à des approches davantage tournées vers le champ de l'expérience sociale de la mer, à travers l'organisation des mobilités par exemple (cf. les migrations qui empruntent les voies maritimes, ou la multilocalité des groupes de pêcheurs), ou la dynamique de patrimonialisation. En tant qu'espace de mobilité caractérisé par une souveraineté « lâche », la mer est le lieu par excellence des forces mystiques. Ces divers domaines d'exercice des subjectivités pourront être abordés.

Les propositions de contribution sont à envoyer d'ici le 30 juin 2008 aux coordonnateurs du dossier : Marie-Christine Cormier-Salem (cormier@mnhn.fr) et Tarik Dahou (tarik.dahou@ird.fr). Les premières versions des papiers devront être fournies d'ici la fin décembre 2008 et un atelier sera organisé pour les discuter en 2009, avant publication.